

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 24 du 8 juin 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-928

relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Du 6 mai 2017

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

DÉCRET N° 2017-928 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Du 6 mai 2017

NOR R D F F 1 7 0 2 0 2 1 D

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 241.2

Référence de publication : JO n° 109 du 10 mai 2017, texte n° 184 ; signalé au BOC n° 24/2017.

JORF n° 109 du 10 mai 2017, texte n° 184